

## LA FEUILLE DE L'ARBRE

### L'ARBRE et la tempête...

Le 26 décembre dernier, en quelques heures, la tempête a ravagé le nord de la France. Deux jours plus tard, le sud à son tour était frappé. L'ampleur des dégâts est considérable, et notre région est l'une des plus touchées. Ceux qui ont vécu cette tempête ne retrouveront jamais l'environnement qu'ils ont connu. Que faire ? Constaté les dégâts, dégager, rebâtir, replanter...

#### Témoignage

**Quoi de plus naturel que de parler de la forêt dans une « Feuille de L'ARBRE » ?**

Au Bignon-Mirabeau, le domaine forestier est très diversifié et se trouve très représentatif des Bois du Gâtinais. Les bois s'étendent tout le long du Betz, sur les deux rives, du moulin de Misou jusqu'à l'autoroute A6 qui passe en limite du parc.

Nous avons aussi, au milieu des terres, des bois dont les surfaces varient de 1 ha à 15, 20 ou 25 ha. Cela me permet de vous parler du « plan de gestion ». Cela ressemble au Jeu de l'Oie : ce sont des cases, donc des « parcelles », avec des numéros de 1 à 63. La structure simplifiée est la suivante. Nous faisons tous les ans une « coupe d'amélioration » dans un maximum de 5 parcelles sur les 63. Dans ces cases, nous essayons de privilégier un arbre dit « moderne » pour qu'il soit le plus représentatif des arbres de l'avenir.

Quand le bûcheron vient l'abattre, il choisit l'angle où il va le faire tomber à quelques degrés près ; ainsi, il va épargner dans la chute les « baliveaux » et les « modernes ». Mais quand le vent réalise la même opération, la mise à terre par déracinement n'épargne que celui qui n'est pas dans l'axe de son effondrement. Si les arbres tombaient tous dans la même direction, nous aurions envie de dire « merci ! ». Malheureusement, le vent a soufflé en rafales pendant une heure, et c'est bien long...

Pendant la tempête, j'observais de ma fenêtre. C'était au petit jour et je voyais sept arbres tomber à droite ; deux minutes après, j'en voyais huit ou dix à

gauche. Et quand tout fut enfin calmé, j'avais sous mes yeux de grandes aiguilles à tricoter, un frêne d'un côté, un charme de l'autre, et au fond du paysage, les charmes et les merisiers sur le point de se coucher. J'ai maintenant une grande inquiétude : les bûcherons font aujourd'hui un travail trois fois plus dangereux car un arbre à terre a encore du ressort et quand on le coupe au plus près de ses racines, il peut se fendre en deux et délivrer alors un craquement sinistre.

Tous les bûcherons habitués à travailler sur 5 parcelles propres, doivent travailler aujourd'hui sur 63 parcelles, et refaire tous les chemins qui permettent de débarrasser les arbres des allées.

Venez vous promener dans le décor macabre et vous allez voir encore plus horrible. Tous les animaux, lièvres, perdreaux, renards, chevreuils, sangliers, et bien d'autres ont leur territoire, donc leurs routes et leurs voies de grande circulation. Eh ! bien, elles n'existent plus. Le gibier ne sait plus que faire et il a besoin de l'homme pour rétablir ses chemins. Aussi, nous qui sommes des chasseurs, avons-nous tout arrêté, car ce serait injuste et criminel d'abattre un animal qui n'a plus la possibilité de fuir intelligemment, comme ils savent si bien le faire. Je n'ai pas parlé des petits habitants qui n'ont plus de nid et je suis tout aussi incapable aujourd'hui de vous dire combien se sont fait piéger, car les animaux ne pensent qu'à fuir mais ne regardent pas vers le ciel pour voir le danger leur tomber sur la tête...

#### Connaissez-vous le C.A.U.E. ?

Le C.A.U.E. (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) est un organisme départemental qui dont les compétences sont gratuitement à la disposition des collectivités et des particuliers.

Il a annoncé sa volonté de s'associer *dans la mesure de ses moyens et de ses compétences, à la remise en état des bâtiments, plantations... endommagés, en préparant des dossiers thématiques sur les risques naturels et les précautions à prendre dans l'aménagement des espaces publics, les plantations.*

Ces dossiers seront consultables dans les mairies, et pourront être obtenus en s'adressant directement au C.A.U.E., qui peut aussi répondre individuellement aux interrogations spécifiques des particuliers

C.A.U.E. du Loiret, 6 quai Barentin, B.P. 1841 Orléans cedex 1

e-mail : caue45@wanadoo.fr, tél : 02 38 54 13 98, fax : 02 38 54 14 15

## A propos...

### Du vieillissement de notre capital végétal

La tempête nous a surpris alors que nous étions en Bretagne. Le voyage de retour vers la région parisienne nous a permis de constater que la situation s'aggravait au fur et à mesure que nous nous enfoncions à l'intérieur des terres. Cette constatation me suggère la réflexion suivante : la Bretagne, soumise périodiquement aux tempêtes, fait régulièrement, contrainte et forcée, le nettoyage de ses forêts. La nature ne lui permet pas de laisser vieillir ses forêts et ses arbres.

Si ce n'est là la seule raison, le vieillissement de notre capital végétal a fortement contribué à l'ampleur des dégâts. En effet, notre goût pour une nature sauvage aseptisée nous fait préférer, aux forêts de taillis enchevêtrés, une forêt de haute futaie, au sous-bois entretenu. Les arbres s'y développent mieux, mais leur plus grande hauteur leur rend plus vulnérables au vent. Ils demandent une exploitation systématique par élimination des sujets malades et renouvellement des sujets adultes et plus d'attention au niveau phytosanitaire. Mais il y a contradiction car ces mêmes propriétaires de hautes futaies ou de parc, souvent attachés à la majesté de leurs arbres et fortement influencés par la pression écologique qui considère l'abattage des arbres comme un sacrilège, remettent toujours à plus tard leur exploitation et s'exposent ainsi à ce que la nature s'en occupe elle-même.

S'ils ont pu profiter de la présence de ces arbres plus que centenaires durant toutes ces années de sursis, ils ne doivent pas oublier pour autant que ceux-ci ne sont pas éternels.

Malgré tout la tempête était d'une violence telle qu'elle n'a épargné personne.

Maintenant il faut penser à replanter et observer quelques principes qui pourront minimiser les dégâts en pareille circonstance.

### De l'implantation de futurs arbres

1. En règle générale, il faut éloigner l'arbre de la maison d'une distance égale à la hauteur de l'arbre à l'âge adulte. On peut déroger à cette règle dans la zone sous le vent par rapport aux vents violents (qui ne sont pas forcément les vents dominants). [voir illustration, plan d'une parcelle]
2. S'il existe une zone près de la maison où on peut planter de grands sujets, celle-ci n'est peut-être pas le meilleur endroit, du point de vue esthétique. L'arbre adulte sera-t-il en rapport avec la grandeur de la maison et du terrain ? C'est ce qu'illustre le croquis de la maison et le cèdre dans une parcelle de taille moyenne.
3. Un arbre persistant de grande hauteur planté au sud de la maison peut la protéger du plein soleil d'été mais la privera des rayons salvateurs de l'hiver. Ce qui est source d'agrément l'été peut engendrer tristesse et mélancolie, l'hiver. Au contraire, un arbre à feuilles caduques au sud de la maison protège du soleil l'été et restitue dès la chute des feuilles la totalité des rayons solaires.

### De la qualité des arbres

Lors de l'achat de plantes, il est important de se préoccuper du bon état de leurs racines.

Les arbres sont proposés sous trois formes : racines nues, en motte ou en container.

Les arbres à racines nues présentent l'avantage de pouvoir constater le bon état sanitaire de celles-ci immédiatement. Par contre, leur mode de conservation après arrachage est plus difficile car le système racinaire ne doit pas se dessécher. Il est préférable de réduire au minimum l'exposition à l'air des racines.

L'arbre en motte est le procédé idéal pour les arbres d'un certain âge. Malheureusement, peu de pépinières vous proposent de véritables arbres élevés en motte. Elles vous proposent tout au plus des arbres avec une motte. La différence ? Dans le premier cas, c'est un modèle de culture qui préserve et développe un chevelu près du tronc favorisant la reprise de vos arbres ; dans le second cas, c'est le mode de culture traditionnel en pleine terre où les racines peuvent s'étendre et où tout le chevelu, trop éloigné du tronc, reste dans le sol lors de l'arrachage. S'il ne meurt pas, l'arbre va mettre plusieurs années à reconstituer son chevelu au détriment du développement de son houppier, et c'est alors qu'on entend communément dire qu'il faut deux à trois ans à un arbre pour s'implanter.

Enfin, l'arbre en container présente l'avantage de pouvoir se planter en toute saison, mais encore faut-il que son système racinaire ne soit pas endommagé par une trop longue période dans le même container. Si les racines sont emmêlées et forment ce que les spécialistes appellent un chignon, l'arbre en mourra pas immédiatement mais ne grandira pas. La qualité de la terre est aussi un facteur important. Le substrat dans lequel a poussé la plante doit être aussi proche que possible d'une terre franche. Les substrats composés essentiellement de tourbe sont élaborés pour élever des plantes sous perfusion. Par la suite, celles-ci sont incapables de s'adapter à leur nouvel environnement, plus rude.

## Assemblée générale

Notre association a tenu son assemblée générale ordinaire le 18 décembre 1999 à Rozoy-le-Vieil.

Le président Marcel Pinet a rappelé le double objet de l'association : *défendre le cadre de vie des habitants* des cinq communes de l'ARBRE ; *conduire des actes de promotion de leur patrimoine culturel, économique et social*.

Les dossiers sur lesquels la vigilance s'impose concernent

- les problèmes routiers et autoroutiers : l'autoroute A 19 (contrairement à une opinion souvent exprimée, la menace n'est pas écartée), l'A 6 (nuisances en matière de bruit et de ruissellement des eaux), la mise à 2 x 2 voies de la RN 60 ;
- l'avenir de la carrière de Chevannes ;
- les problèmes posés par le traitement des déchets, en particulier dépôts de boues, évacuation des stations d'épuration (Ervauville) ;
- le projet d'aéroport de fret (dont l'implantation n'est pas encore définitivement fixée).

Concernant l'objectif de promotion, L'ARBRE a réalisé en partenariat avec l'Ecole des Barres deux opérations exemplaires qui devraient avoir un effet incitatif : plantation d'une haie dans le centre bourg de Rozoy-le-Vieil, nettoyage et aménagement des berges du Betz dans la traversée de Chevry-sous-Le Bignon. L'association a en outre été associée aux travaux d'élaboration de la Charte du Pays Gâtinais (une prochaine *Feuille de L'Arbre* apportera des précisions sur ce sujet).

Le président a constaté que, depuis sept ans, notre association a eu une action efficace et a fait preuve d'une grande vitalité, mais que néanmoins les effectifs des adhérents sont en baisse ; il a souligné l'importance d'un renouvellement de la tête, indispensable pour la vie de l'association.

Le conseil d'administration a été partiellement renouvelé ; lors de sa première réunion, il a élu un nouveau bureau.

Par ailleurs, le champ d'action de l'association a été étendu aux communes de Bazoches-sur-le-Betz, Ervauville, Bransles, Dordives et Chaintreaux, toutes sur le bassin versant du Betz.

### Composition du Conseil d'Administration

- |                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| 1. - d'ABOVILLE Jérôme   | 11. - MALAVOY Christophe    |
| 2. - ANNAUD Jean-Jacques | 12. - MARCANDELLA Florence  |
| 3. - AYGALLENQ Jacques   | 13. - MOULIS Henri          |
| 4. - CABARET Maurice     | 14. - OVAERT Francis        |
| 5. - de COURTEIX Gilbert | 15. - PINET Marcel          |
| 6. - DEFLESSELLES Arthur | 16. - de PONTAC Arnaud      |
| 7. - DEL TACCA Maurice   | 17. - ROY Gilbert           |
| 8. - JANNOT Michel       | 18. - TOMASSONE Roberte     |
| 9. - LASSOURY Jacques    | 19. - de VILLEPIN Elisabeth |
| 10. - LOUIS Guy          |                             |

### Composition du bureau

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 janvier 2000 et a procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Président d'honneur : J.-J. ANNAUD  
Président : M. DEL TACCA

Vice président d'honneur : C. MALAVOY  
Premier vice-président : H. MOULIS  
Second vice-président : G. ROY

Secrétaire générale : R. TOMASSONE

Secrétaire général adjoint : J. LASSOURY  
Suppléant : J. AYGALLENQ

Trésorière : F. MARCANDELLA

Trésorier adjoint : G. LOUIS

✂ ----- ✂  
**BULLETIN D'ADHESION 2000** (1 bulletin par famille). *Membres actifs* : 30 F plus 10 F par personne supplémentaire de la même famille (minimum). *Membres bienfaiteurs* : 100 F ou plus.

**NOM**.....**Prénom**..... Montant cotisation : .....

Nbre de personnes : .....

Adresse.....

**Code postal** : .....**Commune** .....